

Business Advisory Services

Vers une réorientation des offres

Le 17 mars 2017, un atelier de restitution a été organisé, auquel ont pris part les adhérents du Groupement, quelques membres du Conseil exécutif et le BIT. L'étude visait à évaluer les activités du *Business Advisory Services* (BAS) et proposer une stratégie de renforcement de ses capacités opérationnelles.

Il est proposé d'aller au-delà de la configuration actuelle, vers une institution spécialisée dans l'appui à l'entrepreneuriat. Le BAS viserait donc : la poursuite du service de formation actuellement développé en tenant compte des faiblesses relevées et des solutions proposées, telle que l'organisation des sessions de formation sur une durée plus longue, mais également l'organisation de rencontres/débats thématiques ; la mise en œuvre effective de ses autres services, en fonction de leur pertinence stratégique et opérationnelle, notamment le service assistance/conseil élargi à l'accompagnement ; le développement, en plus de la méthode GERME, de nouvelles activités de formation, de conseil et d'accompagnement, non seulement pour les femmes, mais également pour d'autres catégories d'entrepreneurs de la même sensibilité et éligibles aux mêmes types d'accompagnement ; l'appui spécialisé à des secteurs d'activité novateurs et à fort potentiel de développement (numérique, agro-pastoral, écotourisme...).

PIDMA

Les bons et les mauvais points du projet

La 4^{ème} session du comité de pilotage du Programme d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA) s'est tenue le vendredi, 03 mars 2017, à l'hôtel Hilton de Yaoundé sous la présidence de M. Henri Eyebe Ayissi, ministre de l'Agriculture et du Développement rural et par ailleurs, président dudit comité. L'ordre du jour a essentiellement porté sur l'état d'avancement du projet, le niveau d'exécution du programme de travail 2016, ainsi que la présentation des activités programmées pour 2017.

En termes de résultats, les appuis du projet ont promis d'améliorer les rendements pour le maïs et le sorgho. Les prix de vente de ces céréales par les coopératives aux agro-business ont été revus à la baisse. Les coopératives encadrées ont livré 5 469 tonnes de sorgho et 1 340 tonnes aux agrobusiness.

Cependant, le projet fait face à plusieurs contraintes. Entre autres : l'acquisition et la gestion de boutures de manioc certifiées, la mobilisation des 10% exigibles comme contribution propres des bénéficiaires, le manque de confiance entre les membres et une faible appropriation des mécanismes de financement du projet.

Une convention est envisagée avec l'IRAD mais sa signature rencontre également de nombreux obstacles.

JIF 2017

Les femmes à l'honneur au GICAM

Le cœur était à la fête au GICAM ce mercredi, 08 mars 2017, qui marquait la célébration de la Journée internationale des femmes.

L'ensemble des salariés du Groupement, hommes et femmes, se sont retrouvés autour d'un déjeuner mêlant bonne humeur, musique et danse. Un vrai moment récréatif au cours duquel des paniers cadeaux ont été offerts au personnel féminin.

La Journée internationale des femmes, également appelée « Journée internationale des droits des femmes », met en avant la lutte pour les droits des femmes, notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

Au GICAM, on note une forte représentativité des femmes parmi les employés. En effet, sur 32 salariés toutes catégories confondues, 12 sont des femmes. De même, sur les 07 chefs de département et assimilés, 03 sont de sexe féminin. Une parité presque parfaite.

« Les femmes du GICAM sont fortes, compétentes et performantes », a déclaré le secrétaire exécutif du Groupement, Alain Blaise Batongue. Elles ont été félicitées pour leur travail et exhortées à toujours se dépasser.

FOTRAC

Les entreprises camerounaises exhortées à participer

La 2^{ème} réunion préparatoire de la 8^{ème} édition de la Foire transfrontière de l'Afrique centrale (FOTRAC), qui aura lieu du 23 juin au 05 juillet 2017 à Kye-Ossi, s'est tenue le 15 mars 2017 au MINCOMMERCE. L'occasion pour les organisateurs de faire le point sur les préparatifs mais, surtout, d'exhorter à une plus grande participation des entreprises camerounaises.

La présidente du Réseau des femmes actives d'Afrique Centrale (REFAC), principal initiateur de cette foire, a mis l'accent sur les bénéfices d'une participation des entreprises camerounaises (très peu représentées à la FOTRAC) à ce rendez-vous : la consolidation de leur position dans la sous-région et la conquête de parts de marché au-delà du triangle national.

Au terme de la réunion, la principale recommandation formulée par les participants concerne la mobilisation des entreprises en vue de leur participation massive. Une invite en direction des organisations patronales et professionnelles.

PPTD

Pour une vulgarisation du programme

L'hôtel Mérima à Yaoundé a abrité, le 20 mars 2017, la réunion de validation du rapport de mise en œuvre du Programme pays pour le travail décent (PPTD) 2014 – 2017.

De l'avis de la majorité des participants, en dépit de quelques avancées enregistrées, les résultats restent pour le moins mitigés en raison, notamment, de la faible appropriation et de la méconnaissance du PPTD par les parties prenantes.

Les recommandations suivantes ont donc été formulées : proroger de deux ans la mise en œuvre du PPTD ; procéder à une vulgarisation du PPTD pour une meilleure appropriation ; renforcer les capacités de tous les acteurs de la mise en œuvre du PPTD ; effectuer un plaidoyer auprès des services du Premier ministre pour la sensibilisation des ordonnateurs de budget sur le PPTD ; organiser des revues annuelles d'évaluation de la mise en œuvre élargies à tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PPTD.

Sécurité sociale

Une loi sur les prestations sociales en préparation

Il s'est tenu, le 30 mars 2017, une réunion de concertation sur les avant-projets de loi régissant les prestations sociales et les décrets fixant le coefficient de revalorisation des pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès, en vue de recueillir les observations et commentaires visant à améliorer les moutures actuelles, conformément au mandat donné par les services du Premier ministre. Les nouvelles moutures seront soumises à l'appréciation de la commission nationale consultative dont les assises initialement programmées le 29 décembre 2016 avaient été reportées à une date ultérieure.

Au terme de la concertation, un délai d'une semaine a été donné aux administrations retardataires pour formuler leurs observations sur les avant-projets.

Coopération

On prépare le Forum d'affaires Japon/Afrique

Dans le cadre de la préparation de la participation du Cameroun au Forum d'affaires Afrique/Japon et à l'organisation des Journées économiques camerounaises au Japon du 25 au 28 juillet 2017, une réunion de sensibilisation des différentes parties prenantes s'est tenue le 21 mars 2017 au ministère des Relations extérieures.

Au terme des échanges, les recommandations ci-après ont été arrêtées : au regard du nombre limité d'entreprises africaines attendues à ce forum (80), les organisations patronales et professionnelles devront proposer une liste de potentielles entreprises susceptibles d'y participer. Cette liste sera soumise aux organisateurs du forum pour validation ; au sujet de l'organisation des Journées économiques camerounaises en marge du forum, des concertations de haut niveau devront être engagées avec les patronats et les organisations professionnelles afin de convenir de l'opportunité de l'organisation desdites journées et les modalités de son organisation. Pour finir, chaque participant devra être pris en charge par son organisation, administration ou entreprise.

Collaboration

Bientôt un partenariat entre le GICAM et la DGD

Le jeudi, 30 mars 2017, s'est tenue dans les locaux du GICAM une rencontre réunissant les entreprises désireuses de faire partie du groupe de travail chargé de proposer des axes à inscrire dans le cahier des charges de la collaboration naissante entre le Groupement et la Direction générale des Douanes. Elle était présidée par Emmanuel Wafo, président de la commission « Protection de l'industrie ».

Cette rencontre a permis de faire le tour des préoccupations que les entreprises souhaiteraient voir traiter dans le cadre d'une collaboration entre les deux institutions.

La principale recommandation émise concerne la contribution impérative du GICAM à la préparation du texte sur la taxation du commerce électronique en préparation

Affacturage

Un mode de financement encore peu connu

Les 30 et 31 mars 2017, Afreximbank et FCI ont organisé à Douala un séminaire régional sur l'affacturage. Y ont pris part, outre les institutions sous-régionales opérant dans le domaine, les opérateurs économiques camerounais, l'IFC, la BAD, d'autres acteurs locaux (banques, assurances, entreprises de leasing et crédit-bail) et une entreprise turque.

Concernant le Cameroun, une loi sur l'affacturage a vu le jour en 2014. Cependant, il n'existe que 04 acteurs agréés qui opèrent dans ce domaine, avec une mobilisation d'à peu près 20 milliards de FCFA en termes de masse monétaire.

Parmi les défis que ce mécanisme rencontre au Cameroun, citons la nécessité d'adoption d'une loi sur le transfert de propriété des créances, le renforcement du système judiciaire, la formation des experts, les incitations de l'Etat, la sensibilisation et la formation des chefs d'entreprise pour les intéresser à ce nouveau mode de financement...